

FIRST WITNESS: Captain Maurice Lepage, Royal 22nd Regiment, C.A., Attached to A-13, C.I.T.C., C.A., being duly sworn, states:-

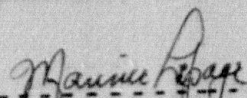
" Le 11 octobre, 1945, j'ai été détaillé dans l'Ordre Partis 1 du A-13, C.I.T.C., A.C., à Valcartier, ordre portant le no. 243 pour agir comme président d'une cour d'enquête concernant la perte de la carabine "Lee Enfield" No. 3 L-6860 appartenant à E-100799, Soldat Moores, D.T., Royal Carleton & York Regiment, C.A.

Agissant comme président de la cour d'enquête, j'ai le 11 octobre, 1945, assermenté comme témoin E-29968, Soldat Gallant, G.W. comme l'ordonnait l'ordre partis 11 du A-13, C.I.T.C., ordre no. 243 en date du 11 octobre 1945.

J'ai dit au soldat Gallant qu'il était appelé comme témoin au sujet de la perte d'une carabine appartenant au soldat Moores et je lui ai demandé de me dire ce qu'il savait de l'affaire. Le soldat Gallant m'a donné la déclaration suivantes "Le 6 octobre, 1945, j'étais transféré de Dôbert à Valcartier. J'ai fait le voyage avec les soldats Moores et Lavigne. Nous avons fait le voyage en taxi de la Travers de Lévis au Y.M.C.A., rue Saint-Jean, Québec. Nous sommes montés au deuxième étage de ce club et nous sommes entrés dans le "checking-room". C'est une petite chambre séparée d'un autre appartement par une porte battante. J'ai laissé mon petit "pack" près de cette porte et le soldat Moores a placé sa carabine au même endroit. Nous avons commencé à vérifier nos bagages lorsque Moores me demanda de lui passer sa carabine. Je me suis retourné, mais elle n'y était plus."

Par la suite, ayant appris que cette carabine avait été vendue j'ai rappelé le soldat Gallant et l'ayant avisé que j'étais au courant que la carabine en question avait été vendue, je lui ai redemandé s'il était prêt à faire une autre déclaration sous son même serment déjà prêté. C'est alors, que le 17 octobre, 1945, le soldat Gallant m'a fait la déclaration suivante: "Le 6 octobre, 1945, le soldat Moores a vendu sa carabine au Y.M.C.A. C'est le cpl. Mathieu du R. 221ème R. qui l'a achetée pour \$ 20.00. Nous étions tous les trois Moores, Lavigne et moi pour la vendre. Moores m'a donné \$5.25 après la vente."

"L'ACCUSE NE DESIRE PAS TRANSMETTRE CE TEMOIN."



(MAURICE LEPAGE) - Capt.,
R. 22e R., Att. A-13, C.I.T.C., C.A.

SECOND WITNESS: D-128851 - Cpl. MATHIEU, G.A., R. 221ème R., A.C., Valcartier, P.Q., being duly sworn, states:-

" Le samedi le 6 octobre, 1945, vers 7.00 heures du soir, j'étais à Québec, sur la rue Saint-Jean en face du Y.M.C.A. J'ai rencontré là le soldat Gallant que je connaissais. Nous avons causé ensemble pendant un certain temps et le soldat Gallant m'a dit qu'il cherchait quelqu'un pour acheter une carabine "Lee Enfield" Mark IV. Lui ayant dit que j'étais intéressé, nous sommes montés tous les deux dans la bâtisse du YMCA et là dans une chambre nous avons trouvé les soldats Moores et Lavigne. En entrant dans la chambre, Gallant a dit: "C'est lui qui veut acheter la carabine." La carabine n'était pas dans la chambre à ce moment là. Nous sommes sortis pour la chercher et un des trois soldats là trouvée au pied de l'escalier. Nous sommes